

MAIRIE
17 Place du Château
89560 COURSON-LES-CARRIERES

Téléphone : 03 86 41 51 69

Courriel : mairie@coursonlescarrieres.fr

INFORMATIONS AUX PARENTS

INSCRIPTIONS AU SERVICE RESTAURATION 2025-2026

Un nouveau règlement intérieur du service de restauration scolaire a été approuvé par le conseil municipal, selon les délibérations n° D2025-028 et D2025-032.

Un exemplaire va prochainement être remis à chaque élève de notre école primaire.

Il sera également consultable sur monespacefamille.fr et le site internet de la commune.

Les principaux changements à retenir, pour la prochaine rentrée scolaire, sont :

- L'anticipation des achats de repas ;
- Les tarifs des repas, selon délibération n° D2025-033.

Les familles sont tenues de respecter ces nouvelles modalités d'inscription pour assurer à leur(s) enfant(s) un repas conforme au menu.

Pour admettre vos enfants à la cantine à la prochaine rentrée scolaire, vous devrez soit :

- Créer un compte sur www.monespacefamille.fr (en cas de 1^{ère} inscription) ;
- Mettre à jour, au besoin, votre compte monespacefamille ;
- Acheter les repas de cantine en ligne ou à la régie cantine selon ses horaires d'ouverture.

Rappel : les avoirs comptabilisés pendant l'année scolaire 2024-2025 pourront être consommés, sur le compte de la famille, à compter de la rentrée prochaine.

Les familles devront s'adresser uniquement à la régie cantine, par téléphone ou par messagerie électronique, pour utiliser cet avoir.

Le Maire :

Maryline THIEULENT

